



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150391

VALABLE JUSQU'AU 17/07/2026

ÉDITÉ LE

23/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 812 115 350 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 48319400 L

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H68795F1244000 / 001 586804/24

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H68795F1244000 / 001 586804/24

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SANTANA BATIMENT

34 ROUTE DE VERSAILLES
91160 CHAMPLAN

Téléphone : 0177064805

Portable : 0623844163

Site Internet : www.santana-batiment.fr

E-mail : marco.cordeiro@santana-batiment.fr

Responsabilité légale :
CORDEIRO MARCO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	18/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.